

Série G

Clergé séculier avant 1790

La série G est entièrement classée. Il reste toutefois, vraisemblablement, encore à y intégrer quelques documents provenant des officialités (notamment celle de Narbonne) encore contenus dans la série B non classée.

Les documents cotés G 1-295 ont fait l'objet d'inventaires sommaires, établis en 1900 et en 1925.

Les documents cotés G 296-647 ont fait l'objet de répertoires numériques.

**G 1 à 27, 105-108
122, 219, 296-300
365-395,
417-418, 570-586,
623-624, 633-634**

Archevêché de Narbonne

1066-1791

L'institution

C'est sans doute au III^e siècle que remonte les origines de l'Eglise de Narbonne, devenue à la fin du siècle suivant la métropole de la Narbonnaise. L'évêque ne reçoit le titre d'archevêque qu'au commencement du IX^e siècle. Du VIII^e siècle à la fin du XI^e siècle, l'Eglise de Narbonne compte parmi ses suffragants les évêchés du nord de la Catalogne. Son diocèse, fort vaste est restreint tout d'abord au milieu du VI^e siècle par la création des évêchés de Carcassonne et d'Elne, puis en 1317-1318 par la fondation de ceux d'Alet et de Saint-Pons-de-Thomières, tandis qu'au même moment, l'évêché de Toulouse est détaché de sa province et érigé en métropole. Du XIV^e siècle à la fin de l'Ancien Régime, le diocèse comprend Narbonne et les plaines de l'Aude, une large portion du Minervois, la majeure partie des Corbières et le Bas-Razès. Il englobe 9 paroisses (dont Capestang et Puisserguier aujourd'hui dans l'Hérault) et 2 paroisses (Tautavel et Vingrau) aujourd'hui dans les Pyrénées-Orientales. Il est divisé en 6 archiprêtrés : Narbonnais, Minervois, Haute-Corbière, Basse-Corbière, Termenès et Razès.

L'archevêque de Narbonne assure la présidence des Etats de Languedoc. Ses revenus, très élevés, proviennent de Narbonne même (dont au Moyen Age, il a partagé la seigneurie avec le vicomte), du pays de Capestang, du Minervois, de la vallée de l'Aude (Quillan), des Corbières et du littoral (Gruissan, Sigean, Peyriac, avec les droits sur les salins et les pêcheries).

L'officialité est le tribunal épiscopal qui dispense la justice ecclésiastique. Au Moyen Age, les attributions de cette juridiction étaient fort larges et s'étendaient à l'ensemble des causes des clercs. Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), la justice royale n'eut de cesser d'en limiter l'importance, pour lui laisser seulement compétence à la fin de l'Ancien Régime en matière d'administration des sacrements.

Si dès son accession à l'archevêché, en 1659, François Fouquet s'est préoccupé de fonder un séminaire, c'est seulement en 1673 que cette institution voit le jour avec le cardinal de Bonzi.

Composition du fonds

G 1-5, 296-297, 299-300, 365-368, 384-395,	Généralités, cartulaire (livre vert), privilèges des
--	--

418, 572-577, 581	archevêques, pouillé du diocèse, vérification du diocèse, des églises et bâtiments, visites pastorales, temporel de l'archevêque, 1066-1787.
G 571	Mandements épiscopaux, 1708-1724.
G 6-17	Seigneurie de Fontjoncouse, 834-1624.
G 18-21, 219	Seigneurie de Quillan, 1040-1759.
G 22	Seigneurie d'Albières, 1252-1694.
G 23	Seigneurie de Salles-d'Aude, 1322.
G 24	Seigneurie de Peyriac-de-Mer, 1678.
G 25	Seigneurie de Brenac, 1726-1756.
G 26	Seigneurie de Villemartin, 1737-1741.
G 27	Archidiaconé du Razès, 1683-1741.
G 298, 371-379, 580	Insinuations ecclésiastiques, 1693-1791.
G 369-370	Décimes ecclésiastiques, 1653-1707.
G 380-382, 579	Provisions de cures, d'offices et de bénéfices, ordinations, 1324-1781.
G 417, 633-634	Contentieux, procès, 1348-1659.
G 578	Fondations et œuvres pieuses, 1735-1778.
G 570	Arthur Richard Dillon, archevêque, XVIII ^e s.
G 105-108, 582-586	Officialité, 1632-1790.
G 623-624	Officialité de Limoux et du pays de Razès, 1729-1783
G 122	Séminaire de Narbonne, 1648-1788

**G 28-59, 308-313
396-408, 587-597
646-647**

Chapitre cathédral Saint-Just et Saint Pasteur de Narbonne

1349-1790

L'institution

On connaît mal les origines du chapitre cathédral de Narbonne : le texte le plus ancien qui en fait mention est du X^e siècle. La règle de saint

Augustin, vraisemblablement adoptée à la fin du XI^e siècle, est délaissée dès le XIII^e siècle. Du XVIII^e siècle à la fin de l'Ancien Régime, le corps compte une vingtaine de prébendes.

Les riches possessions du chapitre se trouvent principalement à Narbonne (dont les moulins du Gua et d'Entre-deux-Villes), dans le narbonnais et le Minervois. Une dizaine de cures sont unies à la mense capitulaire.

Composition du fonds

G 28	Généralités, statuts du chapitre, 1510-1522
G 29-51, 308, 310-313, 396-408, 587-594	Délibérations, gestion du temporel, contrats et arrentements, 1349-1789.
G 309/1-2	Chanoines, composition du chapitre, 1433-1783.
G 52, 595-597	Contentieux, 1397-1789.
G 53-59, 646-647	Comptes, dîmes, 1705-1790.

**G 164-171, 396
412-416, 601-611**

Collégiale et chapitre Saint-Paul de Narbonne

1014-1790

L'institution

Dans le bourg de la ville, l'église qui abritait le tombeau de saint Paul, premier évêque de Narbonne, est desservie de très bonne heure par une communauté de clercs passée sous la direction d'un abbé. Cette communauté adopte à la fin du XI^e siècle la règle de saint Augustin. Elle est semble-t-il sécularisée dès le début du XIII^e siècle. Cependant, son supérieur porte le titre d'abbé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

La mense abbatiale réunit des biens sis à Narbonne, Bizanet et Raissac d'Aude ; la mense capitulaire renferme principalement les immeubles groupés dans l'enclos de Saint-Paul.

Composition du fonds

G 164-165, 168-171, 396, 414-416, 602-604, 608-611	Temporel, contrats, 1014-1790.
G 166-167, 606-607	Justice du chapitre, contentieux, 1392-1780
G 412-413	Délibérations, 1753-1790.
G 605	Décimes, 1772-1790.

**G 172-173, 318-320
396, 409-411, 598-600**

Collégiale et chapitre Saint-Etienne et Saint-Sébastien de Narbonne

1284-1790

L'institution

L'église Saint-Etienne de Villeneuve, située sur la rive gauche de l'Aude et à l'est de la Cité, un des lieux de culte les plus anciens de Narbonne, est érigée en collégiale en 1330 par l'archevêque Bernard de Farges. L'édifice ayant été ruiné en 1355 lors du passage du Prince Noir, le chapitre est

transféré en la chapelle saint-martial du palais archiépiscopal puis au début du XV^e siècle à Notre-Dame de La Major. Vers 1450, Jean d'Harcourt l'unit à la collégiale qui desservait Saint-Sébastien depuis au moins deux siècles. A la fin de l'Ancien Régime, le chapitre de Saint-Etienne et Saint-Sébastien comprend en principe 12 chanoines. Ses revenus proviennent surtout des dîmes de Salles-d'Aude, d'Armissan, de Marmorières, de Saint-André d'Azille et de Paziols.

Composition du fonds

G 172, 319-320, 396, 411, 598	Temporel, contrats, 1284-1790.
G 173	Comptes, 1776-1783.
G 318	Délibérations, 1788-1789.
G 409-410	Nominations aux cures, collations de bénéfices, 1784-1790.
G 600	Procès, 1781.
G 599	Messes, fondations, XVI ^e siècle.

**G 60-64, 109-121, Evêché de Carcassonne
226-229, 301-302,
345-350, 568-569, 645**

1269-1790

L'institution

L'évêché de Carcassonne était suffragant de l'archevêché de Narbonne. Sa fondation remonte à la fin du VI^e siècle (vers 570-590). De dimension assez modeste, il englobe essentiellement le Cabardès et une partie de la Montagne Noire (jusqu'à la limite de l'Aude et du Tarn); le Carcassès et le pays de Montréal; le pays de « Rive d'Aude », de Carcassonne à Saint-Ciouat; le Val de Daigne et une petite portion des Corbières.

L'église Saint-Nazaire garde le rang de cathédrale jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, mais l'évêque et ses services quittent la Cité pour la ville basse dans le courant du XVIII^e siècle. Mgr de Bezons s'installe en 1747 dans le palais qu'il a fait édifier et qui abrite aujourd'hui la préfecture de l'Aude.

Les revenus de l'évêque, au demeurant assez modestes, provenaient surtout de la Cité et de ses faubourgs, du Cabardès et de la Montagne Noire.

Composition du fonds

G 64	Palais de l'évêché, 1712-1765.
G 61, 229	Fiefs de l'évêché dans les faubourgs de la Cité, 1452-1789.
G 60	Seigneurie de Canecaude, 1452-1786.
G 62	Seigneurie de la forêt de la Loubatière, 1668-1758.

G 63	Seigneurie du Mas-des-Cours, 1597-1777.
G 226	Seigneurie de Rouffiac-d'Aude, XVII ^e siècle.
G 227-228	Seigneurie de Villalier, 1650-1686.
G 301-302, 348-350	Impositions du diocèse, décimes, 1269-1752.
G 345	Liturgie, XVIII ^e siècle.
G 346-347	Visites pastorales, 1684-1752.
G 109-121, 568-569, 645	Officialité, 1624-1790

G 67-89
230-232,276-290,
314/1-2, 351-357,
564-565

Chapitre Saint-Nazaire de Carcassonne

1072-1781

L'institution

Le chapitre apparaît dans les textes pour la première fois au début du X^e siècle. Il adopte vers 1090 la règle de saint Augustin et connaît entre le XII^e et le XIV^e siècle un essor certain. Le chapitre est sécularisé en 1440 et le nombre de ses membres est réduit à 15.

Comme l'évêque de Carcassonne, le chapitre tire ses principales ressources du Cabardès et de la Montagne Noire.

A la fin de l'Ancien Régime, le chapitre ne mène plus qu'une existence assez effacée mais les chanoines, issus pour la plupart du milieu de la magistrature et de la draperie, continuent à tenir une place assez élevée dans la société locale. Le corps demeure à la Cité jusqu'à sa suppression à la Révolution française.

Composition du fonds

G 67-69/1, 276	Inventaires de titres, 1544-XVIII ^e siècle
G 277-283	Délibérations du chapitre, 1690-1778
G 69/2-72, 87-88, 284-287, 354-355	Temporel : contrats, baux, reconnaissances de fiefs, 1268-1783.
G 73-75	Fief de Gougens, 1072-1781.
G 76	Seigneurie Villalbe, 1106-1779.
G 77-80, 635	Seigneurie du Mas-Cabardès, 1119-1779.
G 81-82	Forêt de Gramantès, 1270-1727.
G 314/1-2	Aliénation de biens, 1571-1572.
G 83-86, 351-353	Obits et fondations, 1239-1774.
G 89, 356, 565	Contentieux, procès, 1621-1785.
G 288-290	Livres liturgiques, XIII ^e siècle-1729
G 357, 564	Chanoines : titres de propriété, 1641-1731.

**G 65, 123-124,
220-223, 303-304,
342-344, 644**

Evêché d'Alet

1518-1788

L'institution

L'abbaye bénédictine d'Alet est fondée à l'époque carolingienne, sans doute au début du IX^e siècle. En 1317, le pape Jean XXII crée l'évêché de Limoux, démembré de celui de Narbonne. Devant l'hostilité du métropolitain et des religieuses de Prouille qui possédaient la riche église de Saint-Martin de Limoux, Jean XXII se résigne à restreindre les limites du nouveau diocèse et en place le siège à Alet en 1318.

Le diocèse comprend le Haut-Razès, le Fenouillèdes, le Pays de Sault ainsi que le Donnezan et le Capcir. Il englobe une partie de l'actuel département de l'Ariège (canton de Quérigut) et surtout des Pyrénées-Orientales. L'évêque ne dispose que de ressources assez modestes.

Le diocèse connaît une période très mémorable sous l'épiscopat de Nicolas Pavillon, évêque d'Alet de 1637 à 1677, qui accomplit une œuvre pastorale d'une grande originalité. Son rigorisme ainsi que son rôle dans la querelle janséniste et dans l'affaire de la régale lui ont acquis une place dans l'histoire générale de l'Eglise de France.

Le séminaire d'Alet est créé par Nicolas Pavillon vers 1640.

Composition du fonds

G 220, 303	Evêques d'Alet, 1709-1765.
G 65, 221, 342, 344	Temporel du chapitre, 1539-1740
G 222-223, 343	Procès, 1671-1739.
G 304	Œuvres, 1762-1788.
G 644	Droit canon, 1665.
G 123-125	Séminaire d'Alet, 1518-1786.

G 224, 315-316

Chapitre d'Alet

1518-1786

L'institution

Le chapitre régulier succède à l'abbaye bénédictine lors de la fondation de l'évêché en 1318. Il connaît la sécularisation en 1531. Ses revenus, très dispersés, sont principalement situés dans le Limouxin, dans le Chalabrais, à Payra-sur-l'Hers ainsi que dans divers diocèses pyrénéens (Saint-Lizier, Comminges). A côté du chapitre cathédral, le diocèse d'Alet possède une collégiale à Saint-Paul-de-Fenouillet, érigée en 1318.

Composition du fonds

G 224, 315-316	Temporel : baux, comptes, 1568-1789.
----------------	--------------------------------------

**G 66, 233-243
293-295, 305-307
419-475, 545-556,**

Evêché de Saint-Papoul

1230-1790

612-617, 639-643

L'institution

Saint-Papoul tire son origine d'une abbaye bénédictine qui fut fondée à l'époque carolingienne sous le vocable d'un disciple de saint Sernin de Toulouse. La présence du monastère amena Jean XXII à y fixer le siège de l'évêché qu'il créa en 1317-1318 et à délaisser ainsi le gros bourg de Castelnaudary, centre administratif et économique du Lauragais.

Le diocèse était fort restreint et ne comprenait qu'une cinquantaine de paroisses. Les ressources de l'évêque demeurèrent toujours assez modestes. Le prélat possédait une large partie de la mense abbatiale de Saint-Papoul, distraite par le pape et affectée à la nouvelle collégiale de Castelnaudary. Le prélat possédait la seigneurie de Saint-Papoul et, en paréage avec le roi, celle de Villespy. Le diocèse subit de nombreuses tribulations au cours de son histoire, surtout à la fin des guerres de religion.

Composition du fonds

G 66, 233-238, 293-295, 467-474, 545, 640	Cartulaire, titres, temporel, 1230-1788
G 423	Mandements de l'évêque, 1560-1734.
G 463-466	Correspondance de l'évêque, 1593-1757
G 449-454	Ordinations, titres ecclésiastiques, collations de bénéfices, 1457-1790.
G 239-240, 475, 556, 612, 641, 643	Procès, 1434-1783.
G 241-243, 307/1-4, 458-462, 546, 616-617	Officialité, défense de la foi, 1391-1790.
G 305-306, 420-422, 614-615	Visites pastorales, vie des paroisses, synodes diocésains, conférences sur les sacrements, 1439-1773.
G 419	Liturgie, 1774.
G 424-433, 548-555, 639, 642	Décimes, finances, comptabilité, 1565-1790.
G 434-448	Insinuations, 1692-1790.
G 455-457, 547, 613	Obits et fondations, testaments, 1529-1783.

G 90-104, 244-252, 317, 476-494, 618-621

Chapitre de Saint-Papoul

1320-1791

L'institution

Le chapitre régulier, qui a succédé à l'abbaye de Saint-Papoul lors de la fondation de l'évêché n'a été sécularisé qu'en 1670.

Composition du fonds

G 90, 244, 247, 252, 317, 479-480, 618-619	Statuts, titres, délibérations, 1320-1791.
G 91-92, 483-484, 488, 620	Temporel, aveux et

	dénombrements, 1367-1768.
G 93-98, 103, 246, 249, 485-487	Comptes, décimes, 1468-1790.
G 99, 478	Titres ecclésiastiques, offices, ordinations, collations de bénéfices 1490-1782.
G 100-102, 104, 250-251, 489-494	Procès, 1233-1786.
G 245	Obits et fondations, 1660-1750.
G 248, 481-482, 621	Correspondance, 1683-1777.
G 476-477	Liturgie, 1702-1775.

**G 126-163, 253-261 Collégiale Saint-Michel de Castelnaudary
321-322, 495-526, 622**

L'institution

Après avoir érigé l'abbaye de Saint-Papoul en siège épiscopal, le pape Jean XXII établit en février 1318 une collégiale en l'église Saint-Michel de Castelnaudary. Il lui attribue une part des revenus que le diocèse percevait jusque-là aux environs de la ville de Castelnaudary ; d'autres terroirs sont rattachés par la suite à la mense de la fondation, en particulier les décimaires de Saint-Martin-Lalande, Villarzens, Souilhe, Verdun, Ferrals, Villemagne.

A la fin de l'Ancien Régime l'institution tient dans la vie religieuse et politique de Castelnaudary une place d'autant plus importante que Saint-Michel est l'unique paroisse de la ville et que ses membres appartiennent, pour la plupart, à l'élite de la société locale.

Composition du fonds

G 126-129, 321, 496-499, 514	Statuts, titres, délibérations, journal des doyens, 1328-1791.
G 130-132, 135-136, 154, 162, 253-254, 256, 322, 495, 504-512	Temporel, titres de propriété, baux, contrats, inventaires, 1324-1792
G 133-134, 501-502	Obits et fondations, 1398-1789.
G 137-151, 255, 513	Comptes, décimes, 1388-1790.
G 152-153, 155-161, 257-261, 515-517, 622	Procès, 1402-1791.
G 163, 518, 520-526	Visites pastorales, vie des paroisses, 1386-1790.
G 500, 503	Insinuations, 1550-1754.
G 519	Correspondance, 1753-1787.

**G 174-202,
324-341, 532**

Collégiale Saint-Vincent de Montréal

L'institution

En 1318, Jean XXII établit à Montréal une collégiale sous l'invocation de saint Vincent, dont la dotation est prélevée sur l'évêché de Carcassonne. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la collégiale assure en grande partie la subsistance de l'hôpital de Montréal. Elle joue un rôle assez remarquable dans le domaine de l'instruction en stipendiant deux régents avant d'affecter une

partie de ses ressources vers 1750 à l'entretien des Frères des écoles chrétiennes que Mgr de Bezons avait établis dans la ville.

Composition du fonds

G 336, 341	Fondation, organisation, inventaire des titres, 1318-1786
G 174-175, 202, 334-335, 337, 340, 532	Titres de propriété, temporel, 1317-1789.
G 176-199	Délibérations, 1690-1784.
G 200-201	Contentieux, procès, 1538-1782
G 324, 326, 330-333	Comptes, 1548-1790.
G 325, 327-329, 338, 340	Obits et fondations, 1528-1790.

G 225, 558-559

Evêché de Mirepoix

1658-1772

L'institution

Le diocèse de Mirepoix est fondé en 1317 et le modeste prieuré local, qui dépendait de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, érigé en cathédrale. Il s'étendait dans les actuels départements de l'Aude, de l'Ariège et de la Haute-Garonne : la partie audoise était formée essentiellement de la Piège et du pays de Chalabre ou Kercorb. Il comprenait 108 paroisses dont 45 étaient incluses dans les limites de l'Aude. Le protestantisme s'enracina solidement en plusieurs points du diocèse, notamment autour de Mazères. Le chapitre de Mirepoix fut fondé en 1317.

Composition du fonds

G 558	Ordonnance de l'évêque, 1658.
G 225	Successions des évêques, 1720-1772.
G 559	Procès, XVIII ^e siècle.

G 557

Diocèse du Comminges

1632

L'institution

Le diocèse de Comminges (siège : Saint-Bertrand-de-Comminges), attesté dès le IV^e siècle, s'étendait entre le comté de Bigorre à l'ouest et les comté de Foix et vicomté de Couserans à l'est. Il est supprimé en 1801. Son territoire est alors démembré entre les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, la partie Val d'Aran est affectée à l'évêché espagnol d'Urgel.

Composition du fonds

G 557	Portion congrue des curés, 1632.
-------	----------------------------------

G 560

Diocèse de Pamiers

1680

L'institution

Le diocèse de Pamiers est créé en 1295 par le pape Boniface VIII. Il est supprimé en 1801

Composition du fonds

G 560	Chapitre de Pamiers, 1680.
-------	----------------------------

G 561-563

Diocèses non identifiés

1681-1747

La provenance de quelques documents, retrouvés en cours de tri, n'a pu être déterminée. Il s'agit de documents épars, concernant essentiellement le jansénisme et des réflexions théologiques ;

**G 203-218, 262-275 Eglises paroissiales, confréries, bénéfices, chapelles, aumôneries (tous
291-292, 323, 358-364 diocèses)
531, 533-544,
566-567, 625-632**

Sont réunis sous cette rubrique, sans distinction de diocèses, des documents provenant des différentes paroisses.

Composition du fonds

G 203-213, 215, 218, 262-274, 291-292, 323, 358-364, 533-544, 566-567, 625-632	Paroisses et chapelles (classement par ordre alphabétique des paroisses plus ou moins observé) : visites pastorales, correspondance, 1181-1793.
G 214, 216-217, 275, 531	Confréries, communautés de prêtres, 1354-1790.